

Pour une « communalité » constructive et solidaire

PUBLI-INFORMATION



l'économie locale et régionale. Les collectivités territoriales réalisent plus de 70 % de l'investissement public. D'ores et déjà, selon une étude AMF/ Banque postale, les communes auraient enregistré une baisse de leurs investissements de plus de 10 % en 2014. Nous ne pouvons accepter une telle restriction de la dotation globale de fonctionnement qui, en l'état, sauf à augmenter les impôts locaux, - ce qui apparaît peu envisageable -, aura des conséquences néfastes aussi bien en termes de services publics que d'investissements publics. Le plan d'économies du gouvernement doit être réexaminé et corrigé. La commune de Bois-Héroult continuera à soutenir la revendication de l'Association des Maires de France en ce sens. L'année 2015 sera donc une année de mobilisation.

En ce début d'année 2015, nous, élus locaux, tenons à réaffirmer notre engagement et notre détermination à préserver la qualité du « vivre ensemble » au sein de nos communes. Celles-ci demeurent par excellence le lieu du rattachement identitaire, affectif et symbolique.

Chers habitants de Bois-Héroult, permettez-moi de vous adresser, en mon nom ainsi qu'au nom des membres du Conseil municipal, tous nos vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année. Sachons, ensemble, encore approfondir et cultiver notre communauté, avec une attention particulière, cela me tient à cœur, aux personnes qui doivent affronter la solitude, la maladie et les difficultés de toutes sortes.

Pour cela, nous devons continuer à rester vigilants et poursuivre les combats de 2014. La décision prise par le gouvernement de réduire la dotation des collectivités locales de 11 milliards d'euros, d'ici à 2017, est brutale et inéquitable. Nos communes rurales ont toujours fait preuve d'une grande responsabilité en matière financière. Chacun sait que la commande publique est, en outre, un moteur essentiel de

Cette année sera également une année de dialogue et de négociation. Plus que jamais, nous avons besoin de remettre à plat, de redéfinir clairement les compétences et responsabilités de chacun, en mettant fin, notamment, aux transferts de charges indus. Quel pacte social voulons-nous au sein des territoires ? La nouvelle organisation territoriale devra apporter une réponse. Dans les relations entre les collectivités locales et l'Etat, nous souhaiterons un peu plus de liberté, de confiance et de loyauté ! La commune doit rester l'échelon de base de l'expérience démocratique. Souvenons-nous de Rousseau : petite République dans la Grande, la commune est la manifestation la plus pure du lien démocratique, dans la relation directe avec les élus.

La Commune, c'est la proximité, le quotidien, la préservation de notre cadre de vie et de notre patrimoine. Les travaux d'enfouissement des lignes EDF contribueront à la valorisation de notre paysage. De même, nous mettrons tout en œuvre pour obtenir le retrait du projet d'implantation d'éoliennes porté par la commune de Bosc-Roger-sur-Buchy. Celui-ci

n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les communes avoisinantes alors même qu'il dévasterait grandement le paysage de notre commune, et ce d'autant plus que Bois-Héroult a été dotée en avril 2014 de la première Aire de mise en valeur de l'architecture et patrimoine (AVAP) de Normandie, pour l'ensemble de son territoire, soit 700 hectares. La préservation de notre paysage, constitué de multiples perspectives dépassant, chacune, le strict territoire de chaque commune, nous invite, de fait, à une solidarité et à une « communalité » constructives, faites de concertation et de respect mutuel. Bref, le sentiment d'appartenance à notre territoire doit se comprendre en termes complémentaires d'ouverture et de solidarité. Mon engagement dans la lutte contre la fracture numérique se nourrit de cette conviction. Le lien est aussi celui qui nous rattache à notre patrimoine culturel et régional : à cet égard, j'invite d'ores et déjà les enfants de Bois-Héroult et des communes avoisinantes, mais aussi toutes les personnes intéressées, à venir découvrir le fonds exceptionnel de la nouvelle bibliothèque privée à Bois-Héroult, qui sera spécialisée dans les arts et l'histoire de l'art, et qui sera inaugurée le 16 mai 2015.

Enfin, j'aimerais sincèrement remercier tous ceux qui, à titre professionnel ou bénévole, œuvrent, sans ménager leur peine, pour le bien-être commun. Notre qualité de vie ne serait pas ce qu'elle est dans notre monde rural, sans le dynamisme du tissu associatif et son intelligence du terrain pour guider le politique.

Edouard de LAMAZE

Maire de Bois-Héroult

Vice-Président de la Communauté
de Communes de Moulin d'Ecalles *

*en charge de l'aménagement du territoire, du Tourisme et du Très haut débit.

CALENDRIER DES FÊTES 2015 DE BOIS-HÉROULT

- Vœux du Maire : dimanche 11 janvier avec un loto
- Repas à thème : samedi 14 mars
- Repas des anciens : vendredi 8 mai
- 300 ans de Bois-Héroult : samedi 16 et dimanche 17 mai
- Participation au Corso Fleuri de Buchy : dimanche 24 mai (Pentecôte)
- Feu d'artifice : lundi 13 juillet au soir
- Fête du village et foire à tout : le dimanche 30 août
- Beaujolais nouveau : samedi 21 novembre
- Goûter de Noël et après-midi récréative pour les enfants : dimanche 20 décembre



700 hectares en aire de mise en valeur de
l'architecture et du patrimoine A.V.A.P.

Servitude d'utilité publique instituée par les lois dites du Grenelle II de l'environnement du 12 juillet 2010 et remplaçant les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Son objet est de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces », soit « d'assurer la conservation du caractère villageois, traditionnel et rural » de Bois-Héroult et de ses environs.